

**DELIBERATION N°2022-23_036
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 19 janvier 2023

1. Relevé de conclusion de la CFVU du 24/11/2022

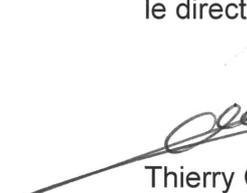
La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 19 Membres représentés : 10 Total : 29	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 29 Pour : 29 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le procès-verbal de la commission du 24 novembre 2022.

Besançon, le 19 janvier 2023

Pour la Présidente et par délégation,
le directeur général des services


Thierry CAMUS



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
Procès-verbal de la CFVU du 24/11/2022

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le jeudi 24 novembre 2022 en présentiel sous la présidence de Laurence RICQ, vice-présidente de l'université de Franche-Comté.

Etaient présents :

COLLEGE A

Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU (UFR SLHS)
Samir JEMEÏ (IUT NFC)
Pierre JOUBERT (UFR ST)
Guy LABARRE (UFR SLHS)

COLLEGE B

Anne-Laurence FERRARI (IUT BV)
Alexandre FRONTCZAK (UFR SANTE)
Pascal GILLON (UFR SLHS)
Emmanuelle JACQUET (UFR ST)
Laurence RICQ (UFR ST)

COLLEGE USAGERS

Roman HASSOLD (INSPE)
Hadrien KARNETH (UFR Santé)
Jérémy BEAUD (UFR SJEPEG)

COLLEGE BIATSS

Fabrice MUSSY (UFR STPAPS)

INVITES

Carine MARCHIORI (BES)
Elodie BELLE (MDE)
Fanny JEANROY (CROUS)
Karin MONNIER-JOBE (OSE)

Sabine COULOT-RICHARD (responsable BES)
Anne TATTU (VP vie étudiante)
Lise PINOIT (DGSA Formation)

POUVOIRS

Marie Hélène DE SEDE MARCEAU
Pierre JOUBERT
Samir JEMEÏ
Guy LABARRE
Pascal GILLON
Laurence RICQ
Fabrice MUSSY
Hadrien KARNETH
Romain HASSOLD
Alexandre FRONTCZAK
Emmanuelle JACQUET

a reçu procuration de
a reçu procuration de

Mostapha DISS
Nadine MAGY BERTRAND
Evelyne POINCELOT
Thierry THEVENOT
Anne Lyse COCHARD
Elsa Curtit
Christine LOPEZ
Annabelle MARCHAL
Théo BEQUAIN
Christine LE NOAN
Anne-Laurence FERRARI à 15h

Sommaire

1. Informations diverses	3
2. Approbation du relevé de conclusion du 6 octobre 2022	3
3. PARCOURSUP 2023 – capacité d’accueil, attendus, critères généraux d’examen de vœux, modalités d’admission	4
4. Admission en Master 2023 : capacités d’accueil, calendriers de recrutement, attendus, critères généraux d’examen des vœux, composition des commissions de recrutement	4
5. Dossier de demande d’accréditation à délivrer le certificat de capacité d’orthoptiste	5
6. Validation des travaux de la commission CVEC du 10 novembre 2022	6
7. Validation des travaux de la commission FSDIE du 17 novembre 2022 - (attribution > 23 000 euros)	7
8. Présentation des travaux de la commission FSDIE du 17 novembre 2022 (attribution < 23 000 euros)	7
9. Demandes d’intention d’ouverture de formations en alternance 2023/2024	8
10. Modification Master Info-com pour 2022/2023	8
11. Demande de modification autre que tarif du DIU risque radon et qualité de l’air dans le bâtiment	9
12. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (correctifs)	9
13. Répartition des Capacités en MMOP : LAS-PASS	10
14. Questions diverses	10



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h00.

1. Informations diverses

1. Effectifs

Actuellement, les effectifs de la rentrée 2022/2023 sont en baisse. Les chiffres sont arrêtés au 15 janvier, une évolution est encore possible sur les effectifs.

L'évolution des effectifs est la suivante :

2013-2020 : ↗ + 2,7 %

2021 : ↘ - 0,5 %

2022 : ↘ - 0,9 % (principalement : licences 1/2/3, Masters 1, BUT 2^{ème} année)

2. Offre de formation 2024

Une remontée des projets est prévue la semaine prochaine, ensuite commencera la phase d'examen et de dialogue puis la phase de validation en instance.

3. Parcoursup

La phase de paramétrage est ouverte du 14 novembre au 14 décembre 2022.

20/12/2022 : ouverture du site au public

18/01/23 : ouverture phase de formulation des vœux

4. Elections du collège des usagers

Les 15 et 16 novembre se sont déroulées les élections pour le collège des usagers. Il y a eu un taux de participation élevé qui pourrait être dû à la mise en place du vote à distance.

Instances	Nb de sièges à pourvoir	Taux de participation Election 2022	Taux de participation Election 2020
CA	6	13,94 %	9,46 %
CFVU	16	13,44 %	9,06 %
CR	4	11,94 %	6,62 %

5. IBODE

Information complémentaire sur le dossier de demande d'accréditation pour IBODE.

Nous avons reçu un avis favorable du CNESER et sommes en attente de l'arrêté d'accréditation.

2. Approbation du relevé de conclusion du 6 octobre 2022

Le relevé de conclusions de la séance de la CFVU du 6 octobre 2022 transmis avec la convocation est soumis au vote.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité



3. PARCOURSUP 2023 – capacité d'accueil, attendus, critères généraux d'examen de vœux, modalités d'admission

ANNEXE 1 : Parcoursup – capacité d'accueil, attendus, critères généraux d'examen de vœux, modalités d'admission

Laurence Ricq rappelle que les capacités d'accueil sont arrêtées par la Rectrice. Les capacités sont ici proposées ; il y a des échanges avec le rectorat et la rectrice arrêtera les capacités

Questions – remarques :

- Les capacités d'accueil de STAPS n'ont pas été votées en conseil de gestion ? Le vote du conseil de gestion n'est pas demandé car il n'est pas obligatoire règlementairement.
- Pourquoi le parcours PASS Droit de STGI Belfort passe d'une capacité de 32 à 0 ? Pour les LAS, il y a un enseignement de mineure santé les vendredis et pour le NFC, il était nécessaire de mettre en place un système de visioconférence. Au final, les résultats n'étaient pas probants et l'organisation pas adaptée
- Est-ce que des adaptations sont prévues pour permettre aux étudiant du NFC de bénéficier de ce parcours ?
Il n'y a pas d'action en cours.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

4. Admission en Master 2023 : capacités d'accueil, calendriers de recrutement, attendus, critères généraux d'examen des vœux, composition des commissions de recrutement

ANNEXE 2 : admission en Master 2023 : capacités d'accueil, calendriers de recrutement, attendus, critères généraux d'examen des vœux, composition des commissions de recrutement

Laurence Ricq précise que l'établissement fixe les capacités d'accueil.

Le nombre de places total proposées s'élève à 2 771 places. Il y a une légère augmentation avec quelques ajustements selon les filières comme par exemple sur STGI parcours Energie où il y a une diminution du fait des tensions dans le département.

Elle rappelle les nouveautés liées à la mise en place de la plateforme d'inscription Trouve Mon Master :

- Un étudiant pourra déposer : 15 vœux par mention + 15 vœux en alternance,
- Un affichage des capacités d'accueil globales (CAL) et capacités offertes (COL) qui correspondent à la capacité globale déduite des places pour les étudiants étrangers inscrits via études en France ou e-candidat, les redoublants, les stagiaires de la formation continue, VAE...La COL peut être ajustée en cours de procédure
- Suite à l'affichage des résultats, les étudiants disposeront de 3 jours pour valider leur vœu en début de procédure puis 1 jour.
- Pas de phase complémentaire cette année



L'ensemble de l'offre de formation en Master sera disponible sur le site d'information. Seuls, les formations candidatables via TMM inscription seront accessibles aux étudiants. Seront accessibles hors plateforme par exemple les Masters internationaux via Etudes en France.

Questions – remarques :

- Pourquoi n'y a-t-il pas d'harmonisation entre les calendrier Etudes en France et TMM ? Certaines formations ouvrent plus tard ou ont des spécificités qui impliquent des modifications dans le calendrier.
- Quelles sera la procédure pour les inscriptions hors délais ? Il existe une procédure et la vice-présidente signale de nombreux refus d'inscription sur lorsque celle-ci est très tardive.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

5. Dossier de demande d'accréditation à délivrer le certificat de capacité d'orthoptiste

ANNEXE 3 : dossier de demande d'accréditation à délivrer le certificat de capacité orthoptiste

Ce dossier d'accréditation était à rendre pour le 15 novembre, il a été transmis le 7 novembre. Laurence Ricq précise que ce dossier entre dans le cadre de l'universitarisation des études de santé (25 formations basculent en université).

Elle rappelle les éléments du dossier : une formation rattachée au département sciences de l'éducation, sur 3 ans post-bac, un effectif de 14 étudiants, stage en cabinet ophtalmologie ou orthoptie, le déroulement et organisation de la formation, le financement via une dotation de la Région.

Questions – remarques :

- Qu'est-il prévu en matière d'accueil des étudiants : enseignants, salles, parking, RU...et signale que la BU Santé est un bâtiment avec des problèmes thermiques, inondations ? Laurence Ricq signale avoir été informée d'une problématique sur la BU – des étudiants réservent des places avant de partir en cours ce qui bloque la capacité d'accueil pour les étudiants souhaitant s'installer pour travailler.

Le dossier de demande d'accréditation est mis au vote.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité



6. Validation des travaux de la commission CVEC du 10 novembre 2022

1. Charte CVEC hors FSDIE

ANNEXE 4 : charte CVEC hors FSDIE

Anne Tatu, Vice-présidente Vie étudiante précise que la dernière actualisation de la charte date de 2017 et présente les modifications :

- Article 2 : répartition des fonds, calendrier prévisionnel
- Article 3 : présence obligatoire de 2 étudiants pour valider les décisions
- Article 4 : éligibilité des projets, bilan annuel obligatoire, pas de reconduction des fonds mais possibilité de nouveau dépôt

Laurence Ricq remercie les membres de la commission CVEC pour leur travail et propose la nouvelle charte au vote.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

2. Report du fonds d'urgence

Le fonds CVEC d'urgence a été créé au conseil d'administration de l'université de Franche-Comté en avril 2020 dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19. L'enveloppe était fixée à 701 154 euros et son usage était contraint.

Au 31/12/2021, il restait 236 697,06 €

La ligne info-écoute est financée sur ce fonds et doit continuer d'exister à minima en 2022-2023 et 2023-2024 (budget estimé pour 2 années universitaires : 36 400 €).

La commission CVEC a validé le principe de reverser le solde du fonds CVEC d'urgence (auquel le financement de la ligne info-écoute pour les deux années à venir est soustrait afin d'en assurer son maintien), vers le fonds appel à projets CVEC.

Laurence Ricq met au vote cette proposition.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité



7. Validation des travaux de la commission FSDIE du 17 novembre 2022 - (attribution > 23 000 euros)

ANNEXE 5 : tableau récapitulatif des subventions

Elodie Belle précise que les subventions supérieures à 23 000 euros concernent trois associations : ESN Besançon, Radio Campus et TUFC sur des projets engagés et structurants.

Les travaux de la commission FSDIE du 17 novembre 2022 sont soumis au vote.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

8. Présentation des travaux de la commission FSDIE du 17 novembre 2022 (attribution < 23 000 euros)

ANNEXE 6 : tableau récapitulatif des subventions

Elodie Belle précise que les subventions inférieures à 23 000 euros concernent 5 projets pour un montant total de 77 404 € : projets de AEIB, BAF, Besançon MUN, Vélo Campus Bouloie et AESFB.

Elle présente ensuite les bilans des projets : BAF, ESSI, Glob'ortho, HUMABIO, LUDI et Vélocampus Besançon les manivelles.

Les travaux de la commission FSDIE du 17 novembre 2022 sont soumis au vote.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité



9. Demandes d'intention d'ouverture de formations en alternance 2023/2024

ANNEXE 7 : dossiers et récapitulatif des demandes d'intention d'ouverture de formations en alternance 2023/2024

Pascal Gillon, directeur de Sefocal, présente les demandes déposées :

Composante	diplôme	Intitulé	Parcours
IUT-NFC	BUT	Carrières sociales	Animation sociale et socio-culturelle
IUT-NFC	BUT	Carrières sociales	Villes et territoires durables
IUT-NFC	BUT	Génie Civil - Construction Durable	Bureau d'études - conception
IUT-NFC	BUT	Génie électrique et informatique	Electricité et maîtrise de l'énergie
IUT-NFC	BUT	Génie électrique et informatique	Electronique et systèmes embarqués
IUT-NFC	BUT	Informatique	Administration, gestion et exploitation des données
IUT-NFC	BUT	Techniques de commercialisation	Business développement et management de la relation client
IUT-NFC	BUT	Techniques de commercialisation	Business international : achat et vente
IUT-NFC	BUT	Techniques de commercialisation	Marketing digital, e-business et entrepreneuriat
IUT-NFC	LP	Métiers de la santé : technologie	Dosimétrie et radioprotection médicale
IUT-BV	BUT	Chimie	Analyse, contrôle-Qualité, environnement
IUT-BV	BUT	Chimie	Matériaux et produits formulés
SLHS	Master	Langues étrangères appliquées	Management International et Savoir-faire d'Excellence
STAPS	LP	Intervention sociale	Développement social et médiation par le sport
ST	Master	Mécanique	Mécanique & ingénierie
		Validé l'année dernière mais qui n'avait pas ouvert	
		Nouveau parcours/formation en ouverture en apprentissage	
		Ouverture dès But 1	

Les demandes sont soumises au vote.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité

10. Modification Master Info-com pour 2022/2023

ANNEXE 8 : dossier de demande de modification Master Info-com

Laurence Ricq précise que la demande de modification concerne le Master Info-com, suite à des difficultés et au recrutement tardif d'un ATER sur un remplacement certains enseignements n'ont pas pu débiter

Il s'agit de basculer l'enseignement magistral de "socio-sémiotique du Web" prévu du semestre 1 au semestre 2.

La demande de modification est soumise au vote.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité

11. Demande de modification autre que tarif du DIU risque radon et qualité de l'air dans le bâtiment

ANNEXE 9 : dossier de demande de modification DIU radon et qualité de l'air dans le bâtiment

Laurence Ricq indique qu'il s'agit d'une actualisation du calendrier de formation du DIU risque radon et qualité de l'air dans le bâtiment. Cette formation est portée par l'UFC et un établissement Suisse.

La demande de modification du DIU est soumise au vote.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité

12. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (correctifs)

ANNEXE 10 : M3C IUT BV + SLHS

Laurence Ricq rappelle que les M3C doivent impérativement votées au mois de septembre et il est impossible de les modifier en cours d'année. Suite à un contrôle, il a été remarqué des erreurs dans certaines formations aussi il est proposé aux membres de les valider dans l'objectif d'offrir une information claire et précise aux étudiants.

IUT BV - BUT management de la logistique et des transports -> erreurs dans les coefficients et les ressources

IUT BV – BUT gestion et administration : erreurs de copier/coller

SLHS - sociologie : problème de notes plancher non harmonisées au règlement des études

Les M3C sont soumises au vote

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité



13. Répartition des Capacités en MMOP : LAS-PASS

ANNEXE 11 : répartition des capacité MMOP

La répartition globale (378 places) a été votée lors de la CFVU du 15 septembre dernier.
La répartition par parcours est soumise au vote.

Répartition des effectifs en MPOM pour la rentrée 2023 :

Rentrée 2023	Médecine		Pharmacie		Odontologie		Maïeutique		Total	
	places	%	places	%	places	%	places	%	places	%
PASS	122	50%	37	50%	17	50%	14	52%	190	50%
LAS 1	36	15%	11	15%	5	15%	4	15%	56	15%
LAS 2-3	73	30%	22	30%	10	29%	8	30%	113	30%
Passerelles "arrêté 24 mars 2017"	8	3%	3	4%	2	6%	1	4%	14	4%
Passerelles "arrêté 13 décembre 2019"	4	2%	1	1%	0	0%	0	0%	5	1%
TOTAL	243		74		34		27		378	

Laurence Ricq est interrogée sur les difficultés de recrutement dans certaines filières. Elle précise qu'il s'agit d'un problème national et des discussions sont en cours sur cette problématique.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité

14. Questions diverses

Il n'y a pas eu de question transmise en amont de la séance et aucune question est posée en séance.

Mme Jeanroy, représentante du CROUS BFC, présente 2 points d'information :

- L'enquête pour l'élaboration du schéma directeur de la vie étudiante est clôturée depuis le 22 novembre. Il y a eu 12 000 ouvertures du questionnaire pour 7 500 questionnaires finalisés dont 3 000 concerne des étudiants déclarés UFC. Ce chiffre va évoluer lors du traitement de l'enquête puisque des étudiants se déclarent étudier dans un autre établissement mais indique STGI, CLA... Le Crous félicite la forte mobilisation de l'uFC. Les résultats seront disponibles fin janvier/début février.
Cette enquête sera complétée par les retours des assises de la vie étudiante qui se dérouleront fin mars.



- Concernant la création du lieu de vie étudiante sur le domaine de la Bouloie. Les bâtiments sont en cours de rénovation-construction et le chantier devrait se terminer fin janvier. Ce site sera composé d'un lieu de vie ouvert à tous et accueillera l'Agoraé.

La séance est levée à 15h50.

La vice-présidente Formation
en charge de la CFVU

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'LR'.

Laurence Ricq

La secrétaire de séance

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'CM'.

Carine Marchiori

ANNEXES

ANNEXE 1 : Parcoursup – capacité d'accueil, attendus, critères généraux d'examen de vœux, modalités d'admission

ANNEXE 2 : admission en Master 2023 : capacités d'accueil, calendriers de recrutement, attendus, critères généraux d'examen des vœux, composition des commissions de recrutement

ANNEXE 3 : dossier de demande d'accréditation à délivrer le certificat de capacité orthoptiste

ANNEXE 4 : charte CVEC hors FSDIE

ANNEXE 5 : tableau récapitulatif des subventions

ANNEXE 6 : tableau récapitulatif des subventions

ANNEXE 7 : dossiers et récapitulatif des demandes d'intention d'ouverture de formations en alternance 2023/2024

ANNEXE 8 : dossier de demande de modification Master Info-com

ANNEXE 9 : dossier de demande de modification DIU radon et qualité de l'air dans le bâtiment

ANNEXE 10 : M3C IUT BV + SLHS

ANNEXE 11 : répartition des capacité MMOP